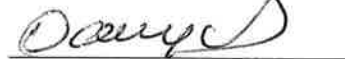


**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Gédéon que:

- Lors d'une assemblée spéciale du conseil municipal tenue le 17 décembre 2020, les règlements suivants ont été adoptés
- Règlement no 2020-499 fixant les tarifs de compensation pour le service d'égout
- Règlement no 2020-500 fixant les tarifs de compensation pour les matières résiduelles;
- Lesdits règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.
- Lesdits règlements entrent en vigueur en date de la présente.

**DONNÉ À Saint-Gédéon, ce 18 décembre 2020**



*Dany Dallaire  
Directrice générale*